



Comptes rendus — AG SMAI — 15 juin 2018

L'Assemblée Générale de la SMAI s'est déroulée le vendredi 15 juin 2018 au CNAM, Paris 3^{me}. 14 personnes étaient physiquement présentes, 10 personnes ont envoyé un pouvoir pour être représentées. L'ordre du jour était le suivant :

- Rapport moral et vote du quitus ;
- Rapport financier et vote du quitus ;
- Vote du tarif des adhésions ;
- Présentation des activités des groupes thématiques ;
- Proposition de création du groupe thématique SMAI-MaBioMe ;
- Proclamation des résultats des élections au Conseil d'Administration ;
- Questions diverses.

L'assemblée générale a fait suite à la seconde journée des correspondants locaux.

Présentation du rapport moral

Le président, T. Horsin, a présenté le rapport moral synthétisant les différentes activités de la SMAI concernant l'industrie, le grand public, les conférences, les publications, l'enseignement... Le rapport moral a été adopté à l'unanimité. Il est disponible sur le site internet de la SMAI.

Présentation du rapport financier

Les comptes consolidés et le rapport financier de l'année 2017 ont été présentés par la trésorière, Simona Mancini. Les comptes et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité. Ils seront publiés dans le prochain numéro du journal Matapli.

Vote du tarif des adhésions

Simona Mancini a par ailleurs proposé la reconduction des tarifs d'adhésion 2018 pour l'année 2019. Le maintien des tarifs d'adhésion a été adopté à l'unanimité.

Présentation des groupes thématiques

Les activités des groupes thématiques MAS et SIGMA ont été présentées par Nicolas Vauchelet, le secrétaire général de la SMAI, en l'absence des représentants de ces groupes.

Proposition de création du groupe thématique SMAI-MaBioMe

Une présentation d'un groupe thématique SMAI-MaBioMe (Mathématiques pour la Biologie et la Médecine) a été effectuée par Gaël Raoul. La création de ce groupe thématique a été soumise au vote de l'assemblée générale qui a voté unanimement pour la création de ce groupe.

Elections au Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la SMAI est renouvelé par tiers tous les ans, ce qui correspond à 8 membres depuis le passage à la Reconnaissance d'Utilité Publique. Neuf personnes se sont présentées pour siéger au Conseil d'Administration.

Suite à l'utilisation réussie du vote électronique en 2017, le CA avait voté la reconduction de ce mode de scrutin pour cette élection. Le vote s'est donc déroulé en deux actes. Un vote électronique via la plateforme Belenios a été mis en place du 22 mai au 3 juin. Un vote papier, par bulletin secret, pour les personnes n'ayant pas pu voter électroniquement a eu lieu le 15 juin au CNAM.

Le nombre total de votant est de 285 dont 9 votes blancs ou nuls. Les résultats sont les suivants :

- Catherine Choquet, 217 voix
- Violaine Roussier-Michon, 207 voix
- Simona Mancini (sortante), 202 voix
- Marguerite Zani (sortante), 200 voix
- Mathieu Lewin (sortant), 193 voix
- Jean-François Babadjian, 189 voix
- Anthony Nouy, 182 voix
- Matthieu Aussal, 180 voix
- Pierre-Yves Louis, 150 voix

Suite à la démission de Jean-Stéphane Dhersin, 9 sièges ont été à pourvoir lors de ces élections. Par conséquent, sont déclarés élus, par ordre décroissant du nombre de voix :

- Catherine Choquet
- Violaine Roussier-Michon
- Simona Mancini
- Marguerite Zani
- Mathieu Lewin
- Jean-François Babadjian
- Anthony Nouy
- Matthieu Aussal
- Pierre-Yves Louis

Le nouveau Conseil d'Administration complet est disponible sur la page <http://smi.math.fr/spip.php?article103>.

Points divers

L'AG s'est terminée par une séance de questions.